

Électromécanicien / Électromécanicienne

Secteur de rattachement : Installation, maintenance et réparation

Autres dénominations : Électrotechnicien / Électrotechnicienne

Présentation du métier

L'électromécanicien(ne) installe, contrôle, entretient, règle et répare les machines, appareils et instruments composés de pièces mécaniques, électriques et électroniques.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un Bac professionnel ou un Bac+2 (BTS/DUT) en maintenance, mécanique, électricité, automatisme, électronique, électrotechnique.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite En Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être requis.

Des habilitations spécifiques (électrique, nucléaire, ...) sont exigées selon le secteur d'activité.

La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Compétences professionnelles

- Contrôler la conformité d'une prestation, d'un produit, d'un projet
- Électromécanique
- Electronique
- Estimer les coûts et les délais d'une activité ou d'une prestation
- Lecture de plan, de shéma
- Mécanique
- Réaliser le montage d'équipements industriels ou d'exploitation
- Réaliser les réglages de mise au point de l'équipement industriel ou d'exploitation et contrôler son fonctionnement
- Réaliser une opération de maintenance
- Régler les paramètres des machines et des équipements
- Règles et consignes de sécurité
- Réparer un équipement, une machine, une installation
- Transmettre de l'information
- Utiliser des appareils de mesure électrique (multimètre, ...)
- Utiliser des appareils de tests (pressions, débit, vibrations, ...)

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- S'adapter aux changements

- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la <u>fiche ROME I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation</u>.